

Questions orales

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, le premier ministre continue à esquiver la question. Il ne nous communique pas les chiffres parce que, comme il le sait pertinemment, le rapport indique qu'il y a eu moins d'emplois créés cette année que l'année dernière et que le nombre d'emplois à plein temps a sensiblement diminué cette année par rapport à l'année dernière. Il ne faut pas être un génie en économie, et ce n'est pas le cas du premier ministre, pour comprendre que l'accord de libre-échange a des conséquences néfastes.

Nous voulons seulement savoir quand le gouvernement va tenir sa promesse de fournir à notre pays les chiffres et les programmes d'adaptation appropriés pour que les travailleurs canadiens ne pâtissent pas de cet accord et quand le gouvernement va les aider en remédiant à cette perte d'emplois causée par l'accord de libre-échange, dont d'autres groupes sont parfaitement conscients.

M. Mulroney: Monsieur le Président, de 1984 à 1988, le Canada a connu le taux d'augmentation d'emplois le plus élevé de tous les pays membre du groupe des 7; par exemple, le Canada a eu un taux de 12 p. 100, les États-Unis, de 9,5 p. 100, le Royaume-Uni, de 7,5. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange, on a créé 189 000 nouveaux emplois et le député de Winnipeg prétend que nous en avons perdu! Il y a eu 189 000 nouveaux emplois, mais peut-être que le député veut faire figurer au compte rendu les renseignements fournis par le ministre des Finances et par la Banque du Canada. Depuis 1984 et 1988, on a créé davantage d'emplois au Canada que dans tous les pays suivants combinés: l'Allemagne de l'Ouest, la France, la Suède, la Belgique, la Grèce, la Finlande, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et l'Autriche. C'est le bilan de création d'emplois dont mon collègue devrait se réjouir.

* * *

• (1440)

LES FINANCES

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Pendant le week-end, il a été révélé que le ministre des Finances et le Commissaire à l'information étaient impliqués dans des procédures judiciaires parce que le ministre refusait de communiquer des documents du ministère qui montreraient si le ministre disait la vérité à propos de promesses faites par les conservateurs pendant la campagne électorale. Il s'agit d'estimations du ministère concernant les taux d'intérêt et le déficit.

Le ministre n'a jamais prétendu, ni ses collaborateurs d'ailleurs, que ces documents pouvaient faire l'objet d'une exemption, et de fait ils ne peuvent pas être exemptés. Au contraire, en juillet et en septembre, les collaborateurs du ministre ont déclaré à Iain Hunter, journaliste du Citizen, que les documents étaient prêts à être communiqués et que le ministre les avait en main.

Le ministre est-il disposé à obéir à la loi, à mettre fin à ces procédures judiciaires ridicules dont les frais des deux côtés sont payés par les contribuables et à rendre ces documents publics aujourd'hui?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il n'y a pas de poursuites judiciaires. Nous nous sommes efforcés de rassembler les informations que M. Hunter, de l'Ottawa Citizen, avait demandées.

Je réponds donc à M. Hunter et à la Chambre aujourd'hui que nous avons la ferme intention de fournir au demandeur les informations auxquelles il a droit en vertu de la loi.

[Français]

M. Kaplan: Monsieur le Président, selon le commissaire à l'information, le retard du gouvernement, le retard du ministre à fournir cette information, représente en soi une infraction à la loi. J'aimerais demander à nouveau si le ministre est maintenant prêt à admettre que la seule raison de ces retards, à deux reprises, peut-être même à trois reprises, c'est que ces documents révèlent que la ligne du gouvernement durant les élections était mal fondée, était fautive?

[Traduction]

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, ma réponse est la même que celle que j'ai donnée à sa question précédente.

Il a fallu du temps pour rassembler ces informations, mais dès que nous en aurons terminé, nous fournirons à M. Hunter toutes les informations auxquelles il a droit en vertu de la loi.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Ron Fisher (Saskatoon-Dundurn): Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre a fait des tas de promesses aux Canadiens à propos de prétendus programmes d'adaptations qui devaient compenser les conséquences fâcheuses de l'Accord de libre-échange. Or, les nouvelles nous ont appris aujourd'hui que de 50 000 à 60 000 travailleurs ont déjà perdu leur emploi à cause de l'Accord de libre-échange.